

Grille simplifiée d'analyse des risques

DATE :

UNITÉ DE TRAVAIL :

NOMBRE DE SALARIÉS :

Situation dangereuse (opérateur + cause)	Dommmage (lésion, atteinte à la santé)	Estimation du risque		Évaluation du risque priorités 1 à 3	Mesures de prévention existantes	Mesures de prévention à proposer
		gravité 1 à 4	probab. 1 à 4			

ESTIMATION DE LA GRAVITÉ

- 1 - faible : Accident du Travail (AT) ou Maladie Professionnelle (MP) sans arrêt de travail
- 2 - moyen : AT ou MP avec arrêt de travail
- 3 - grave : AT ou MP entraînant une Incapacité Permanente Partielle (IPP)
- 4 - très grave : AT ou MP mortel

ESTIMATION DE LA PROBABILITÉ

